

SALAIRE

Modifications en perspective ... N°02

La discorde

Février



Comme nous vous l'avons annoncé, la FNCA dit vouloir redonner du poids au salaire de base mais le chantier « rétribution globale », ouvert en décembre, n'est pas - selon les termes utilisés par la délégation patronale - le lieu pour parler de « **gros sous** ».

Ainsi en janvier, les négociations annuelles obligatoires traitaient ce sujet épineux ...

Et après maintes et maintes interruptions de séance, la proposition patronale initiale passait de +0.5% à la mesure unilatérale de +0.8% sur les RCE (avec un plancher de 200 €) après l'ultime et dernière proposition (RCE +1.10% - RCI +0.4% - plancher 350 €) de 3 organisations (CFDT/SNECA-CGC/FO) encore ouvertes à l'échange devant de si médiocres propositions, la CGT ayant réclamé 400, 300 et 200 euros nets mensuels selon la classe d'emploi.

Traduction des montants d'augmentation (pour ce qui mérite d'être traduit 😊) :

Classe d'emploi	Mesure FNCA unilatérale moyenne nette mensuelle	Ultime et dernière proposition CFDT/SNECA-CGC/FO moyenne nette mensuelle	Propositions et Revendications CGT nettes mensuelles
I	10,07 €	14,52 €	400 €
II	11.71 €	16,79 €	300 €
Ou plancher	11.85 €	20,73 €	
III	16,59 €	24,19 €	200 €



Et ils parlent de gros sous !!

La discorde : avant d'avancer sur le chantier « rétribution globale », 5 organisations syndicales (CFDT/CFTC/FO/SNECA-CGC/SUD) demandent à la délégation nationale de réexaminer sa position sur la négociation salariale et quittent la table des négociations devant la Direction qui réaffirme et maintient sa position.

La CGT, a justifié ses revendications de 400 € nets mensuels

ramenées, dans un premier temps, à 400, 300 et 200 € selon la classe d'emploi pour répondre

- Par les besoins des salariés,
- Par le contexte difficile des bascules informatiques,
- Par le contexte économique, notamment l'augmentation de TVA qui paie le Crédit d'Impôt consenti aux entreprises pour améliorer la Compétitivité et l'Emploi (CICE),
- Par la volonté affichée par la FNCA de redonner du poids au salaire de base
- Par la nécessité de combler l'écart des salaires du CA au regard du marché, écart rendu moins visible par les présentations d'une espèce de salaire nommée « salaire espèce » qui intègre des rémunérations non garanties et/ou non cotisées qui ne peuvent compenser le SALAIRE.

Vous pouvez vous exprimer sur internet : www.cgtca.net

Ou auprès de vos représentants syndicaux CGT locaux

UNECCA CGT bureau 313 - 3 rue du château d'eau 75 010 Paris

En décembre, la CGT s'était exprimée pour éclairer ses positions :

« Nous souhaitons commencer par définir le **SALAIRE** car pour ce qui nous concerne, la CGT reste attachée au Salaire avec un grand S qui est le prix, à payer par l'employeur, de la force de travail des salariés.

Nous sommes attachés au salaire conventionnel qui pour nous garantit un socle commun à tous les salariés du CA en contre partie de leur travail et indépendamment des résultats de la structure qui les emploie, dans le contexte mutualiste et coopératif qui lie les structures du CA entre elles.

Vous évoquez la nécessité d'être pédagogique, nous allons donc préciser ce que nous entendons par SALAIRE :

- nous sommes attachés au salaire qui doit permettre à chaque salarié d'assumer **ses besoins** en relation avec le niveau de développement de notre société. Pouvoir se nourrir, se vêtir, se loger, se cultiver, se soigner et se divertir pourrait paraître une évidence mais le quotidien des salariés du CA révèle parfois d'inacceptables réalités, notamment parmi ceux qui en recevant les salaires les plus bas offrent en retour au CA de substantiels allègements de cotisations.



- nous sommes attachés au salaire qui développe dans son sillage **une part socialisée** constituée des cotisations sociales qui alimentent un pot commun, immédiatement réparti pour assurer de manière égalitaire la prise en charge des risques et situations particulières en matière de santé, famille, chômage et vieillesse. Risques et situations particulières auxquelles chaque individu est exposé et que nous avons, en France un jour, décidé de solidairement prendre en charge par le versement d'une part de salaire. Ainsi réduire le montant des cotisations versées sans augmenter le salaire net payé n'est autre qu'une diminution de salaire déguisée. La CGT réaffirme son profond attachement au système par répartition et son opposition à confier à des intérêts

privés des fonds issus du travail des salariés. »

« Concernant l'intéressement, la CGT n'y est pas favorable et pour rester pédagogique, notre opposition se justifie par sa nature même. L'intéressement trouve sa source dans le profit issu de l'exploitation des travailleurs. Comment le travailleur pourrait-il espérer un salaire à sa juste valeur si par ailleurs il vise un intéressement maximum basé sur le résultat ou le résultat brut d'exploitation ? Dans les faits : moins il a de salaire et moins il a de collègues de travail, plus il a de chance de voir augmenter son intéressement mais il devra subir en conséquence des conditions de travail dégradées. »

La discorde : la **CGT** s'est exprimée : « nous partageons l'appréciation des autres organisations syndicales à propos d'une augmentation 2014 plus que dérisoire face à nos revendications légitimes et justifiées ! Quant à la méthode employée, nous relevons que la loyauté et la transparence, auxquelles vous faites souvent référence, sont encore et toujours absentes. Vous étalez les difficultés mais refusez obstinément de dévoiler les montants de toutes les mesures dont vous bénéficiez et que le législateur vous accorde pour favoriser les salaires et l'emploi dont on ne peut que constater qu'il se réduit dans les entités CA comme peau de chagrin, au fur et à mesure des réorganisations, avec toutes les conséquences sur les conditions de travail, ce qui augmente encore le mérite des salariés à recevoir une juste contrepartie de leurs efforts constants. »

La CGT a aussi quitté la table des négociations convaincue qu'il n'y a de réelles négociations qu'en présence d'un rapport de force, celui de votre mobilisation et il trouve son origine dans notre volonté collective de faire bouger les choses.

**Rejoignez la CGT pour créer un vrai rapport de force,
Défendre vos intérêts et conquérir de belles avancées sociales !**

Vous pouvez vous exprimer sur internet : www.cgtca.net

Ou auprès de vos représentants syndicaux CGT locaux

UNECCA CGT bureau 313 - 3 rue du château d'eau 75 010 Paris